



Association « Juvisy, Unis pour la Ville »

10 boulevard de la Cascade
91260 JUVISY SUR ORGE

Monsieur le Préfet de l'Essonne
Préfecture
Boulevard de France
91010 EVRY CEDEX

Juvisy, le 10 octobre 2014

Objet : Désherbage chimique de la voirie à Juvisy-sur-Orge

Monsieur le Préfet,

Juvisy-sur-Orge était une ville respectueuse de l'environnement ; elle avait notamment signé la Charte Phyt'Eaux en 2007. Elle appliquait cette Charte et avait, en 2013, obtenu le trèfle à 4 feuilles pour ses engagements.

Depuis le changement d'orientation politique de mars 2014, le nouveau Maire, au nom des économies à réaliser, a fait effectuer au moins deux campagnes de désherbage chimique des rues sur tout le territoire de la ville, même à proximité des cours d'eau (Seine et Orge).

Son argument est le suivant : ces opérations sont nettement moins coûteuses que le désherbage mécanique. A noter que dans le même temps, a été installé dans les rues un nombre considérable de pots de fleurs, qu'il faut arroser régulièrement, pour un coût a priori élevé.

Ces opérations de désherbage sont effectuées au mépris des risques sanitaires et des engagements pris auprès des signataires de la Charte. Des années d'efforts et de pédagogie auprès des Services et de la population ont donc été réduites à néant en l'espace de quelques semaines.

Nous souhaitons, par ce courrier, vous informer de cette situation et vous alerter sur l'impact de tels traitements sur la qualité des eaux superficielles, notamment de l'Orge et de la Seine, source d'approvisionnement majeure des habitants d'Ile-de-France en eau potable, ainsi que sur le risque de dissémination de substances chimiques nocives, entre autres dans les logements des habitants. A noter, en outre, que les produits chimiques ont été répandus également à proximité des lieux fréquentés par les jeunes enfants (écoles maternelles, squares, crèches).

Nous vous remercions par avance des dispositions que vous pourrez prendre afin de sensibiliser la nouvelle municipalité de Juvisy-sur-Orge sur les enjeux et les conséquences négatives de ses choix en matière d'entretien de l'espace public.

Persuadé que notre démarche associative retiendra toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

Le Président de l'AJUV

Alain Villemeur